Communication de Messieurs Jean Lanher et Michel Burgard

80 + 03

Séance du 10 avril 2015

80 + 03

L'orgue de la Citadelle de Montmédy

Monsieur Jean Lanher

De toutes les humiliations, privations, souffrances et malheurs de tous genres endurés par une population réduite, durant la guerre de 1914-1918, à Montmédy, au statut de prisonniers civils, le moins pénible ne fut pas l'enlèvement, au printemps de 1917, par décret impérial, des cloches de leurs églises, et des tuyaux d'orgue, là où il y en avait, qui furent systématiquement emmenés en Allemagne pour être fondus à des fins militaires. Le rapt de l'orgue de la tribune de l'église Saint-Martin fut, pour la population, perçu comme une atteinte à son Patrimoine sacré.

Il fallut attendre l'année 2000 pour que prenne corps l'idée de la construction et de la remise en place dans ladite église d'un instrument neuf, dans son buffet toujours là, apparemment intact, ou presque, ouvert à tous les vents et à toutes les rapines possibles, mais classé monument historique depuis 1993, comme la Citadelle et l'église elle-même. Une Association fut créée, titre emblématique, quoique simple : «L'orgue de la Citadelle», et déclarée à la sous-préfecture de Verdun, le 27 mai 2000. L'article 2 des statuts stipulait : «Cette Association a pour but d'aider à la restauration de l'orgue de l'église de Montmédy-Haut, et également d'assurer par les moyens adéquats la promotion et le développement de la culture musicale à Montmédy et dans sa région».

Dès cette date de la même année, s'enclencha un processus qui s'amplifia d'année en année, jusqu'en 2013, de manifestations festives auxquelles la

ville et le Pays de Montmédy, le département de la Meuse, et des Ardennes notamment, ainsi que la Belgique et le Luxembourg apprirent rapidement à répondre positivement à notre publicité. Des foules entières convergèrent en effet vers la Citadelle mise à notre disposition par la mairie de Montmédy, deux fois par an, en mai pour la « fête des Remparts», en septembre pour la « fête de la pomme». Le succès fut énorme. L'accueil et la façon souriante d'accueillir un monde enthousiaste fit l'admiration de tous. Et, chose admirable, dans notre région réputée pour son climat « maussade», sous un beau soleil et un ciel bleu invariablement complices. L'entrée étant payante « modérée», bien évidemment, mais «raisonnable», gratuite pour les enfants, et un parking commode aménagé à proximité. Les gaufres, une potée lorraine-maison, due à nos propres cuisiniers, tout de blanc vêtus, livrée dans les casemates fleuries par d'accortes serveuses, une bière généreuse de qualité eurent vite fait de répondre au souhait «professionnel» de notre trésorier et de ses compagnons. Pour mémoire, je rappellerai ce que j'ai écrit ailleurs, notamment dans l'introduction du livre publié en novembre 2015, chez Lefèvre Graphic de Verdun : L'orgue de la citadelle, une belle aventure, texte et 130 photographies couleur : «Il est apparu rapidement que notre méthode et notre visée étaient les bonnes». 21 fêtes, sur le site de la Citadelle, aux dates susdites, furent accompagnées par 22 lotos à la salle des fêtes de la ville, 19 concerts répartis entre Montmédy même (église Saint-Martin, avant les travaux de l'orgue proprement dit et du buffet, voûtes, piliers, stalles, boiseries du chœur), Ecouviez (chaque année à Noël), Juvigny-sur-Loison, Louppy-sur-Loison, Quincy-Landzécourt, Thonne-la-Long, Thonne-le-Thil.

Le protocole officiel, concernant la participation financière de l'Association, soit la part communale (40 %) du coût total, le reste réparti entre le Ministère de la culture, le Conseil départemental de la Meuse, la Région lorraine, fut signé solennellement en mairie de Montmédy le 10 mars 2011 par le maire de Montmédy et le président de l'Association. En présence du Président du Conseil départemental de la Meuse, le sénateur Christian Namy, du sénateur Claude Léonard, ancien maire de Montmédy, du Conseil municipal de la commune de Montmédy et du Conseil d'Administration de l'Association. L'attribution du marché correspondant à la confection seule de l'orgue avait été votée en mairie de Montmédy en janvier 2009 à l'entreprise Muhleisen d'Eschau, en Alsace.

Ce bel instrument, remis à sa place dans son buffet, fait entendre, solennellement, chaque année depuis son inauguration et sa bénédiction le 27 octobre 2013, entre autres manifestations, deux concerts annuels qui séduisent, faut-il le dire, les meilleurs spécialistes. Je voudrais, pour finir, signaler deux autres particularités qu'il eût été dommage de passer sous silence.

Premièrement. Le buffet d'orgue, sur ses deux flancs, porte, soigneusement sauvegardés par les Beaux-Arts, recouverts d'un enduit protecteur, des graffiti nombreux, qui s'avèrent être des témoignages émouvants majeurs, dus aux hommes des différentes nationalités qui fréquentèrent Montmédy. Les soldats français d'abord de la garnison, ceux qui quittèrent la Citadelle en août 1914, pour la sanglante rencontre de Brandeville, aux premiers jours de la guerre de 14-18; les militaires allemands ensuite des deux occupations, celle de 14-18 et celle de la deuxième guerre mondiale, puis les Américains qui libérèrent les populations du Nord-meusien occupé pendant les deux conflits susdits. Il eût été regrettable d'effacer à jamais les empreintes écrites au crayon par des hommes qui avaient choisi «l'orgue» de notre Citadelle pour le dire.

Deuxièmement. Il y a plus. Cela vient de se passer sous nos yeux. L'ère nouvelle de paix, qui a heureusement succédé aux guerres qui avaient profondément marqué les populations, comme l'on sait, et particulièrement chez nous, a affiché ici même sa marque, involontairement, mais de façon ô combien symbolique. Qu'on en juge. En 1917, ce sont des militaires allemands, en uniforme, sur ordre de leur hiérarchie, qui avaient démonté les tuyaux de l'orgue qui existait alors. En juin 2013, deux hommes jeunes aussi, en bleu de travail, nés après 1945, citoyens allemands, formant équipe avec leurs compagnons français d'Eschau, se sont retrouvés ici même, chez nous encore, mais cette fois côte à côte, unissant leur savoir-faire pour remettre en place les éléments organistiques que leurs arrière grands-pères avaient désassemblés et emportés. Le fait se passe de commentaire. Leur présence, à Montmédy, il y a quatre ans, a inscrit en termes de paix, actuellement entre les Hommes, l'impossible d'hier.

Puisse notre église Saint-Martin que nous ne pourrions plus énoncer ainsi depuis sa désaffectation récente, joyau réussi de notre Association, conserver vivante et intacte la mémoire de ses origines.

Que Michel Burgard, notre savant et dévoué musicologue, mon ami de toujours, accepte ici l'assurance renouvelée de toute mon admiration.

Monsieur Michel Burgard

Après 4 ans de travaux «à façon», l'instrument est prêt à reprendre vie. Il a fallu, en effet, démonter, puis remonter, le buffet datant du début du 18ème siècle, restaurer peintures et assemblages, installer de nouveaux tuyaux. Après la mise en place de l'ensemble dans un espace exigu, le facteur a procédé à un accord, phase toujours délicate et semée de surprises.

La composition fait état d'un positif de 56 notes, soit 7 octaves, dont 1 nasard de belle qualité, d'un grand orgue de même importance et d'un pédalier

de 30 notes, soit près de 4 octaves. A noter un tremblant doux et moelleux. L'aspect général de l'orgue offre une montre majestueuse mais sans ostentation, un buffet sobre, bien aéré. Les claviers sont de taille moyenne, les jeux bien individualisés. L'audition conserve toujours une totale clarté, même dans les fortissimi.

L'inauguration du dimanche 27 octobre 2013 revêt une exceptionnelle solennité. Monseigneur Maupu, évêque de Verdun, célèbre la messe. Dominique Bodson, organiste d'une belle lignée, est à la tribune, Annick Léonard dirige la chorale du secteur. A la demande du prélat, l'instrument répond fidèlement qu'il chantera au mieux les louanges de Dieu. Aux cantiques habituels se joignent un *Pater* de Rimsky-Korsakov, un *choral* de Bach, le *Tollite Hostias* de Saint-Saëns et à l'invite du Président des Amis de l'Orgue, le professeur Jean Lanher, *La Marche Lorraine* d'après Louis Ganne, reprise par toute l'assistance.

L'après-midi est consacré au récital donné par Olivier Vernet, titulaire du Grand Orgue de la Cathédrale de Monaco. Elève de Gaston Litaize, Marie-Claire Alain, Michel Chapuis, du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il a reçu de nombreux prix, enseigne à l'Académie Rainier III, au Conservatoire National de Région de Nice et dirige les festivals d'orgue de Monaco et de Mougins. Il se produit en soliste et a déjà enregistré 90 disques.

La première partie du concert permet d'entendre de la musique française avec des pages de Louis Couperin, Nicolas-Antoine Lebègue, Gilles Jullien, Michel Corrette qui donne cette précision : « Précis de mon livre de clavecin qui se peuvent toucher sur l'orgue ».

La seconde partie est dédiée aux œuvres de Jean-Sébastien Bach. D'abord deux chorals dont celui, célèbre, du Veilleur, puis une *Sonate en trio*, enfin la Toccata et fugue en ré mineur, *Dorienne*, puissante et majestueuse.

La journée se conclut ainsi et laissera d'inoubliables souvenirs. Chargée de richesses, heureusement surprenante, emplie de communion musicale, elle a laissé présager de nouvelles manifestations : plusieurs concerts ont eu lieu, d'autres sont déjà envisagés et des artistes meusiens seront mis à l'honneur, dont le chanoine Camonin, élève de Marcel Ciampi et de Louis Vierne, longtemps titulaire des grandes orgues de la Cathédrale de Verdun et compositeur de talent.

Ad majorem Dei musicaeque gloriam!